

## **Non-renouvellement des CUI : la colère gronde !**

**Rassemblement mercredi 22 novembre à 14h30 métro Solférino (Ministère)**

**AG de mobilisation à 18h Bourse du travail (3 rue du château d'eau, 75010)**

Le 18 octobre 2017 un rassemblement était appelé devant le rectorat à l'appel d'établissements mobilisés et des organisations syndicales CGT, CNT, FO et Sud. Le rectorat n'a rien à proposer si ce n'est quelques miettes : 15 contrats d'AED par-ci, quelques postes AESH par-là et **le licenciement pour le plus grand nombre.**

Des centaines de collègues vont se retrouver sans rien du jour au lendemain. D'autre part, la suppression des CUI révèle au grand jour **le manque crucial de moyens dans nos écoles et établissements.**

**Réemploi de nos collègues licencié-es ! Plus de moyens ! Titularisation pour les précaires, sans condition de concours, de diplôme, de stage ou de nationalité !**

### **Contrats aidés : Un « plan social » sans précédent**

**600 suppressions dans l'académie de Paris.**

**Pour un réemploi de tous les contrats aidés. Titularisation et un vrai salaire.**

Les mesures annoncées par le gouvernement concernant les contrats aidés se traduiront par la suppression de 100 000 contrats aidés (CUI-CAE) dans les communes, les hôpitaux, dont 20 000 dans l'Education nationale et près de 600 emplois pour l'académie de Paris, pour le seul dernier trimestre 2017. Au premier janvier 2017 ce sont 11 000 contrats aidés (CAE) qui seraient à nouveau supprimés.

Dans les établissements scolaires du premier comme du second degré, bon nombre de missions sont confiées à des personnes en contrats aidés (AESH pour les enfants handicapés, aide à la direction dans les écoles, surveillance...). De plus, les collectivités locales ont recours à ces contrats précaires pour la restauration, le nettoyage et l'entretien des locaux, le périscolaire... Déjà des personnels sont purement et simplement congédiés dans des écoles, collèges et lycées parisiens.

Nos organisations dénoncent un « plan social » d'une ampleur sans précédent, qui frappe les personnels les plus précaires et compromet le bon fonctionnement des écoles, des collèges et des lycées.

Comment assurer le bon fonctionnement des cantines, des écoles, la prise en charge d'élèves... si les personnels chargés d'effectuer ces missions indispensables voient leurs emplois supprimés ?

Le 18 octobre, le rassemblement devant l'académie de Paris a été un succès, avec la présence de collègues de plusieurs établissements.

**Les réponses du rectorat sont inacceptables : plusieurs centaines de nos collègues vont être licencié-es.**

Des établissements ont prévu de se mobiliser le 16 novembre au matin.

Les organisations syndicales FNEC FP FO Paris, FTE CNT 75, SDEN CGT 75 et Sud éducation Paris, appellent à un **nouveau rassemblement le mercredi 22 novembre à 14h30 au métro Solférino (ligne 12) pour aller ensuite au ministère de l'Éducation nationale.**

**Nous exigeons le réemploi de tous les contrats aidés, la transformation en emplois statutaires pour permettre leur titularisation et pérenniser ces missions de service public !**

